

Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le 09/07/2025

ID : 083-248300493-20250630-C_2025_128-DE



Projet de Plan De Mobilité Simplifié (PDMS)

SYNTHESE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE (PPVE)

Sommaire

1 – Introduction.....	3
2 – Déroulement de la participation par voie électronique ..	4
3 – Les contributions recueillies.....	6
4 – Thématiques abordées pendant la PPVE et réponses associées	8

1 – Introduction

L'objet de la présente participation du public par voie électronique est de recueillir l'avis de toute personne intéressée par le sujet des déplacements et de la mobilité durable en Dracénie.

En effet, Dracénie Provence Verdon agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan De Mobilité Simplifié (PDMS) afin de se doter d'une feuille de route sur les actions à mener pour améliorer la mobilité des habitants du territoire. Ce document de planification n'étant pas obligatoire, il atteste de la volonté de DPVa de trouver des solutions durables d'un point de vue environnemental et financier pour répondre aux besoins et attentes des habitants en matière de déplacement.

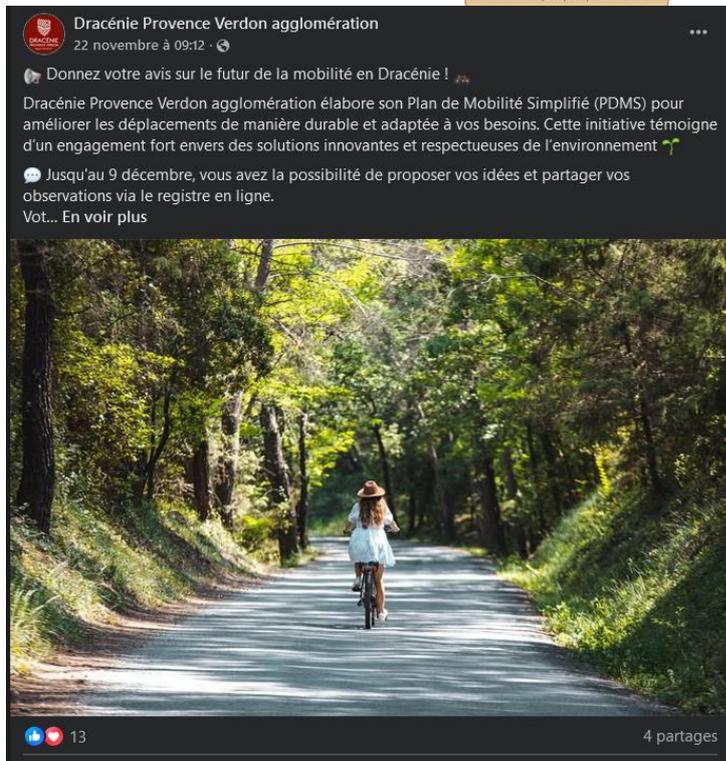
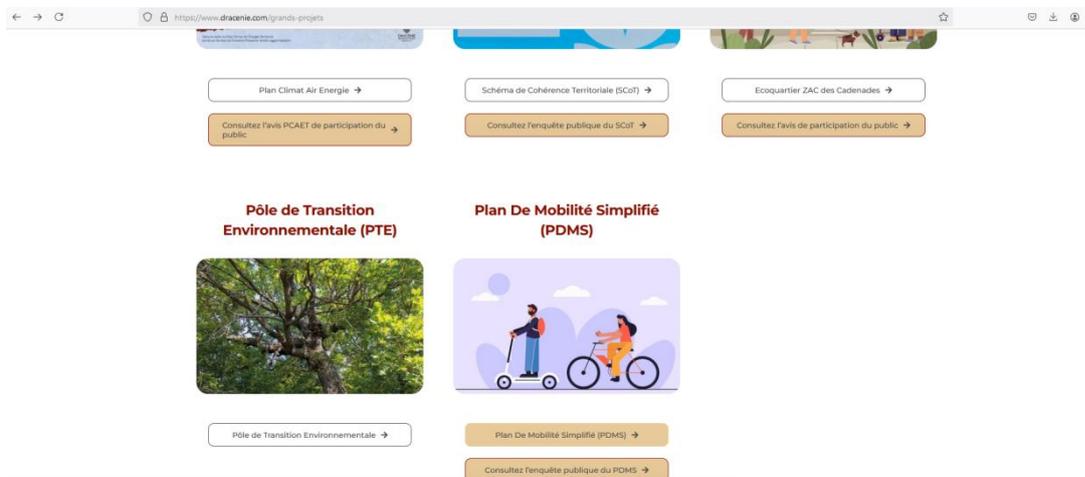
Ainsi, du 18 novembre au 9 décembre 2024, toute personne intéressée par ces sujets peut prendre connaissance du projet de Plan de mobilité et donner son avis sur son contenu et faire des suggestions.

A l'issue de cette participation, l'ensemble des remarques seront concaténées et synthétisées pour être intégrées en annexe au Plan de Mobilité. Cette nouvelle version de Plan de mobilité sera soumise au vote en Conseil d'agglomération. A compter de la date d'adoption de cette nouvelle version de Plan de mobilité et pendant une durée minimale de trois mois, DPVa rendra public par voie électronique la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision.

2 – Déroulement de la participation par voie électronique

La Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) préalable à la délibération d'adoption du PDMS a été ouverte du lundi 18 novembre 2024 à 8h au dimanche 8 décembre 2024 à 20h, soit 21 jours consécutifs.

La publicité de l'avis d'ouverture de la PPVE a été assurée par la publication sur le site internet et la page facebook de DPVa



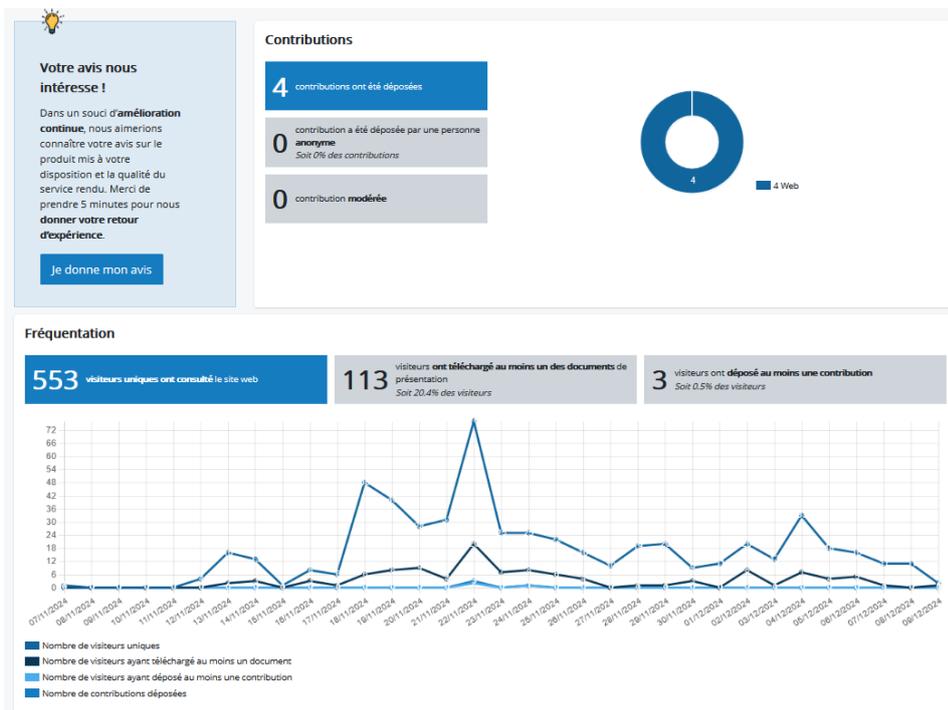
Le dossier soumis à la PPVE était consultable sur le site dédié <https://www.registre-dematerialise.fr/5678> et comportait les pièces suivantes :

- **Délibération n°C_2024_132 - Adoption du projet de Plan de mobilité simplifié**
- **Projet de PDMS – Juin 2024**
- **Note de présentation PDMS DPVa**
- **Matrice actions PDMS – DPVa**

Il était consultable du 18 novembre au 9 décembre 2024 :

- à l'accueil de l'hôtel communautaire, avec un suivi des consultations via un registre des consultations
- via le registre dématérialisé 5678

Le tableau de bord du registre fait état des données de consultation et participation suivantes



Téléchargements

125
téléchargements réalisés

Les 5 documents les plus téléchargés

- Délibération d'Adoption
- 2 - Projet de Plan De Mobilité Simplifié (PDMS) - Juin 2024
- 3 - Note de présentation PDMS DPVa
- 1 - Délibération C_2024_132 arrêt projet PDMS - juin 2024
- 4 - Matrice actions PDMS - DPVa

Nombre de téléchargement

- 44
- 28
- 21
- 16
- 16

3 – Les contributions recueillies

4 contributions ont été déposées sur le registre dématérialisé.

Deux contributions ont été écrites dans le registre en doublon (contributions 1 et 2), portant ainsi à 3 le nombre des contributions totales dont il sera tenu compte.

- **553 visites de site**
- **152 téléchargements de documents, notamment de la délibération d'adoption qui a été téléchargée 44 fois**

Pièce du dossier	Nombre de téléchargements
1 - Délibération n°C_2024_132 - Adoption du projet de Plan de mobilité simplifié	44
2 - Projet de PDMS – Juin 2024	28
3 - Note de présentation PDMS DPVa	21
4 - Matrice actions PDMS – DPVa	16

La consultation des documents et le nombre de téléchargements décrits plus haut montrent que le site internet dédié à cette participation du public n'a pas été largement consulté.

Les 3 auteurs des contributions sont des particuliers :

- **2 de DPVa (Draguignan et les Arcs)**
- **1 de la commune d'Entrecasteaux, de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte**

N°	Auteur	Contribution
4	Palaysi Anne	Créer des pistes cyclables séparées de la voirie consacrée aux voitures, camions et motos. Créer des parkings P+R aux entrées de l'agglomération de Draguignan. Avec prix de la navette compris dans le prix du parking.
3	Lolita Ruiz Mahiques	Permettre de poursuivre la voie verte du rond point de saint Roseline vers le Muy, la Motte et notamment le lycée du Muy. Cela permettrait un accès sécurisé au lycée.
2	FOURNIÉ Lionel	Bonjour, Veuillez vous projeter pour l'avenir de notre commune. Il faut au plus vite, soigner les trottoirs, et l'accessibilité des PMA. Les voiries de DRAGUIGNAN sont majoritairement « degueulasses » sauf le centre... Les voies vélos jusqu'à la mer, la voie verte à étendre sur toute la Dracénie. Merci d'être visionnaires et moins politiquement partisans. Cordialement
1	FOURNIÉ Lionel	Bonjour, Veuillez vous projeter pour l'avenir de notre commune. Il faut au plus vite, soigner les trottoirs, et l'accessibilité des PMA. Les voiries de DRAGUIGNAN sont majoritairement « degueulasses » sauf le Centre... Les voies vélos jusqu'à la mer, la voie verte à étendre sur toute la Dracénie. Merci d'être visionnaires et moins politiquement partisans. Cordialement

4 – Thématiques abordées pendant la PPVE et réponses associées

4 Thèmes principaux ont été identifiés

Thématiques	1	2	3	4
Voies Vertes/Pistes cyclables	X		X	X
Vigne à Vélo		X	X	X
Marchabilité			X	X
Intermodalité	X			

4.1 – Voies Vertes/Pistes cyclables

➤ Contribution n°1

Les contributeurs expriment leur envie de rouler en vélo dans l'agglomération en étant séparés de la voirie consacrée aux voitures, vélos et camions

- ➔ L'objectif est de développer la création de voies vertes, notamment la vigne à vélo qui desservira les communes du Muy, de la motte, Taradeau et Vidauban.
- ➔ A l'intérieur des communes, l'objectif est d'abord d'apaiser les vitesses, afin de faciliter ces déplacements en modes actifs, notamment pour les plus jeunes

➤ Contributions n°3 et 4

Les contributeurs évoquent le souhait d'avoir des voies vélo qui vont jusqu'à la mer

- ➔ Le PDMS actuel se concentre sur le territoire de la DPVa

4.2 Vigne à vélo

➤ Contributions n°2,3 et 4

Les contributeurs expriment le souhait de voir la Vigne à Vélo se développer sur tout le territoire de la Dracénie, et de desservir le lycée du Muy

- L'objectif est de développer la création de voies vertes, notamment la vigne à vélo qui desservira les communes du Muy, de la Motte, Taradeau et Vidauban.
- La boucle du Muy et de la Motte desservira le lycée du Muy, pour permettre un accès sécurisé aux mobilités douces

4.3 Marchabilité

➤ Contributions n°3 et 4

Les contributeurs évoquent les problèmes d'accessibilité PMA et les problèmes des trottoirs, notamment dans la ville de Draguignan.

- Les voiries de Draguignan appartiennent à la commune de Draguignan.
- Une étude de marchabilité via Petites Villes de Demain (Salernes, Le Muy, Les Arcs sur Argens et Lorgues) et Action Cœur de Ville (Draguignan) est en cours pour déceler les problématiques liés à cet enjeu.

4.5 Intermodalité

➤ Contributions n°1

Le contributeur indique qu'il aimerait des P+R aux entrées de l'agglomération

- Il est prévu dans l'action 8 de l'axe 3 de mailler le territoire en pôles d'échanges multimodaux (à savoir parking de covoiturage dont certaines seront équipées d'arrêts de bus)
- Pas de foncier disponible actuellement pour du P+R aux entrées d'agglomération